

Date d'élaboration du profil : Septembre 2012

Mise à jour : Septembre 2012

Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : POINTE MARIN
Code plage : 292003009M972125
Commune : Sainte-Anne
Département/Région : Martinique
Responsable : Mairie de Sainte-Anne
Période d'ouverture : Toute l'année
Localisation du point de suivi ARS : X= 728291 m, Y= 1597926 m
Fréquentation : 300 personnes/jour



Carte de la zone de baignade



Informations pratiques

Poste de secours : OUI - Surveillance du mardi au dimanche de 9h à 17h
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : OUI
Douches/Toilettes : OUI
Point d'eau potable : OUI
Poubelles : OUI
Accès autorisé aux animaux : NON
Usages : Baignade, planche à voile, ski nautique, plongée, restaurants...

Qualité de l'eau de baignade

Directive de 1976

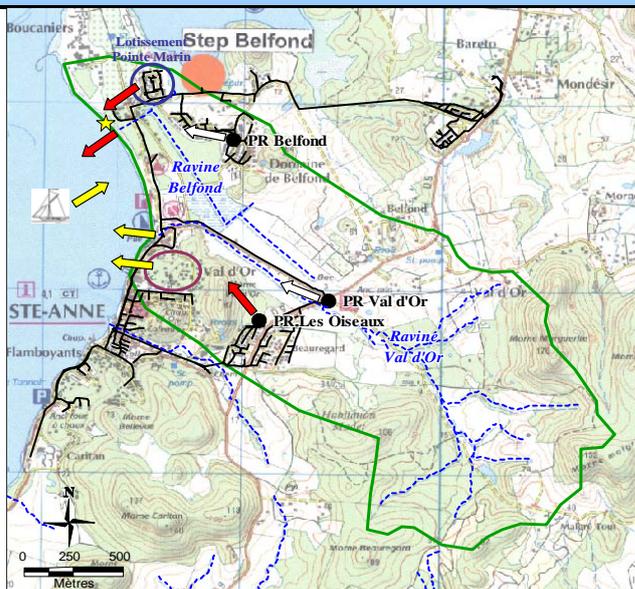
Directive de 2006

Année	2008	2009	2010	2011	Année	2008	2009	2010	2011
Classement (Directive de 1976)	A	A	A	A	Classement (Directive de 2006)	EXC	EXC	EXC	EXC
A : Eau de bonne qualité - B : Eau de qualité moyenne C : Eau pouvant être momentanément polluée - D : Eau de mauvaise qualité					EXC : Eau d'excellente qualité - BON : Eau de bonne qualité SUF : Eau de qualité suffisante - INSUF : Eau de qualité insuffisante				

Aucun épisode de pollution* durant les saisons 2006 à 2011

* > 1000 E.coli/100 ml et/ou > 370 entérocoques/100ml

Présentation de la zone d'étude



- ★ Zone de baignade
- Périmètre d'étude
- Source potentielle de pollution microbologique**
- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau temporaire
- ▲ Exutoire d'eaux pluviales
- Réseau séparatif
- Poste de refoulement
- Présence d'installations ANC non conformes
- ⚓ Bateaux aux mouillages
- Importance de la pollution**
- ⇨ Risque faible
- ⇨ Risque modéré
- ⇨ Risque significatif

Inventaire des sources potentielles de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principales sources potentielles de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction/élimination des pollutions
Réseau d'Assainissement du lotissement Pointe Marin	Significatif	200m	<u>Programme de surveillance réglementaire :</u> 24 prélèvements réalisés du 1 ^{er} octobre au 30 septembre	Fermeture de la zone de baignade en cas de résultats non conformes + Ouverture d'une fiche anomalie + Contre analyse	Inspection du réseau (tests à la fumée) Réhabilitation du réseau
Poste de refoulement Les Oiseaux	Significatif	700m			Diagnostic du poste, mise en conformité si besoin et mise en place d'une télé-surveillance
Ravines Belfond et Val d'Or	Significatif Modéré	50m 600m			Quantification des flux apportés par les ravines en temps de pluie
Bateaux au mouillage	Modéré	---			Mise en place d'une zone de mouillage - Sensibilisation des plaisanciers sur l'impact des rejets d'eaux grises
Installations Assainissement Non Collectif	Modéré	300m			Intégrer les résultats des enquêtes de conformité Réhabilitation des installations non conformes
Postes de refoulement Belfond et Val d'Or	Faible	600M 900m	Débordement du poste de refoulement	Analyse rapide	Déterminer l'impact du rejet sur la qualité de l'eau Supprimer l'arrivée d'eaux parasites

Le profil de la zone de baignade est consultable en Mairie
Informations complémentaires sur : www.baignade.sante.gouv.fr